

Budget Primitif 2006

Note de Synthèse

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 – Dépenses de fonctionnement

- ⇒ Les charges à caractère général s'élèvent à 836.000,00 € (voir détail page 9)
- ⇒ Les charges de personnel s'élèvent à 1.498.000,00 € (voir page 9)
- ⇒ Les charges de gestion courante s'élèvent à 302.020,00 € (détail page 10)
- ⇒ Les atténuations de produits s'élèvent à 44.667,85 € (prélèvement art 55 loi SRU).
- ⇒ Les charges financières s'élèvent à 150.820,41 € et se décomposent ainsi :
 - ✓ - intérêts des emprunts communaux 112.236,82 €
 - ✓ - intérêts des emprunts SILCEN 38.583,59 €
- ⇒ La dotation aux amortissements s'élève à 48.595,77 €
- ⇒ Les dépenses imprévues s'élèvent à 259,48 €
- ⇒ Le virement à la Section d'Investissement s'élève à 137.351,49 €

AU TOTAL, LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

S'ELEVENT A 3.017.715,00 €

2 – Recettes de fonctionnement

- ⇒ Les produits des services s'élèvent à 198.100 €
- ⇒ Impôts et taxes s'élèvent à 1.775.576 €
- ⇒ Les dotations et participations s'élèvent à 718.239 €
- ⇒ Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 305.000 €
- ⇒ Les atténuations de charges s'élèvent à 20.000 €
au titre du remboursement sur rémunération du personnel.
- ⇒ Les produits exceptionnels s'élèvent à 800 €

AU TOTAL, LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

S'ELEVENT A 3.017.715 €

SECTION INVESTISSEMENT

1 – Dépenses d'investissement

- ⇒ **Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 288.818,26 €**
qui se décompose ainsi :
 - ✓ Capital des emprunts communaux 207.934,75 €
 - ✓ Capital des emprunts SILCEN 80.883,51 €
- ⇒ **Les dépenses d'équipement individualisées en opérations s'élèvent à 485.000,00 €**
et se décomposent ainsi :

✓ Complexe Félix Bailet	5.000 €
✓ Vidéosurveillance – 2ème tranche	40.000 €
✓ OPAPE	30.000 €
✓ Dotation cantonale 2006	300.000 €
✓ Travaux de voirie	85.000 €
✓ Travaux bâtiments communaux	25.000 €

⇒ **Les dépenses d'équipement non individualisées** s'élèvent à **41.500,00 €**
et se décomposent ainsi :

✓ - Terrains nus	1.500 €
✓ - Mobilier	25.500 €
✓ - Acquisitions diverses	5.000 €
✓ - Restauration œuvres d'art	10.000 €

EN DEFINITIVE, LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

S'ELEVENT A 815.318,26 €

2 – Recettes d'investissement

⇒ **Les dotations et fonds divers** s'élèvent à **160.000,00 €**
et se décomposent de la manière suivante :

- ✓ 115.000 € au titre du FCTVA.
- ✓ 45.000 € au titre de la TLE.

⇒ **Les subventions d'équipement** s'élèvent à **249.371,00 €**
et se décompose ainsi :

✓ Vidéosurveillance	12.000 €
✓ OPAPE	20.000 €
✓ Dotation cantonale 2006	200.000 €
✓ Bâtiments communaux	17.371 €

⇒ **Les emprunts et dettes assimilées** s'élèvent à **220.000,00 €**

⇒ **Les amortissements des immobilisations** s'élèvent à **48.595,77 €**

⇒ **Le virement de la Section de Fonctionnement** s'élève à **137.351,49 €**

EN DEFINITIVE, LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

S'ELEVENT A 815.318,26 €

**TOUTES SECTIONS CONFONDUES,
LES DEPENSES ET LES RECETTES S'EQUILIBRENT A 3.833.033,26 €**